



SABRI BOUKADOUM :
 «**CONSIDÉRATION ET RESPECT POUR LA LIBYE**»

p.3

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

AU CŒUR DES PROGRAMMES ÉLECTORAUX : L'ÉCONOMIE



© Photo : D.R

La partie économique des programmes des candidats aux élections législatives du 12 juin prochain, a commencé à être exposée durant la première semaine de la campagne électorale et prendra sans doute plus de place dans les jours qui viennent. La crise économique créée par les choix hasardeux de ces dernières décennies, ayant conduit à une forte dilapidation de ressources, s'est imposée comme thème majeur dans la campagne électorale. Réamorcer la démarche de développement national économique et de progrès social, tel est le souhait des Algériens.

p.2

APRÈS UNE SEMAINE : UNE LOGISTIQUE RODÉE p.2

MARCHES HEBDOMADAIRES DU HIRAK



Empêchées à Alger et dans les autres wilayas, tenues à Tizi Ouzou et Béjaïa p.3



LE SUCCÈS DE LA ZLECAF EST LIÉ À L'ENGAGEMENT DE CHAQUE PAYS MEMBRES
L'Algérie met les bouchées doubles ! p.4

Législatives

Libérer l'investissement productif, un objectif crucial de plusieurs formations politiques

De nombreuses formations politiques en lice pour les législatives du 12 juin prochain font de la libération de l'investissement productif, porteur d'une valeur ajoutée pour l'économie nationale, un objectif crucial qu'elles comptent concrétiser si ses candidats venaient à siéger au Parlement.

Alger

Al-Hawij appelle à la création d'une Zone franche entre l'Algérie et la Libye

Le ministre libyen de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Hawij, a appelé samedi à Alger à la création d'une Zone franche entre l'Algérie et la Libye et l'ouverture du passage frontalier Debdeb-Ghadamès pour renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays.



Boukadoum

L'Algérie s'est mobilisée afin que la Libye retrouve sa place dans le concert des Nations

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, samedi à Alger, que la diplomatie algérienne n'a ménagé aucun effort et s'est mobilisée avec tout ce dont elle dispose comme capital et force d'influence au double plan régional et international, afin que la Libye retrouve sa place au sein du Maghreb arabe, en Afrique et dans le concert des Nations.

Législatives du 12 juin

Au cœur des programmes électoraux : l'économie

La partie économique des programmes des candidats aux élections législatives du 12 juin prochain, a commencé à être exposée durant la première semaine de la campagne électorale et prendra sans doute plus de place dans les jours qui viennent.

La crise économique créée par les choix hasardeux de ces dernières décennies, ayant conduit à une forte dilapidation de ressources, s'est imposée comme thème majeur dans la campagne électorale. Réamorcer la démarche de développement national économique et de progrès social, tel est le souhait des Algériens. C'est également l'objectif mis en avant par de nombreux candidats qui promettent d'en faire leur priorité s'ils sont élus députés dans la prochaine Assemblée populaire nationale (APN). Ainsi, pour le parti du Front de libération nationale (FLN), le soutien à l'investissement local implique de trouver des solutions permettant d'assurer un foncier industriel pour la concrétisation des projets d'investissement et de prévoir des mesures incitatives et des garanties au profit des véritables investisseurs, tout en procédant à la révision des dispositifs d'investissement pour une meilleure efficacité. Quant aux entreprises étrangères, elles devront, estime le parti FLN, inclure dans leurs offres en Algérie, des plans de fabrication et de production selon un calendrier discuté préalablement de manière à assurer le transfert de la technicité et la formation des personnels.

Le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a déclaré, vendredi, à Oran que «l'Algérie a besoin d'une stabilité politique permettant un décollage économique et le développement», ajoutant que cela ne peut être réalisé qu'à travers des «élections régulières et démocratiques». Le même jour, le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé à Souk Ahras à la «nécessaire valorisation des potentialités économiques et touristiques des wilayas frontalières pour relancer le développement du pays». Dans le même sens, la présidente de Tadjamoue Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, s'est engagée, pour sa part, à oeuvrer à



■ Réamorcer la démarche de développement national économique et de progrès social, tel est le souhait des Algériens. (Photo: D.R)

l'amélioration du cadre de vie des citoyens des zones éloignées. Mme Zerouati a soutenu, lors d'un meeting animé vendredi à Ain Tédélès (wilaya de Mostaganem), que le programme électoral de TAJ était basé sur une analyse de la situation éco-

nomique, sociale et culturelle et propose des «solutions pouvant être concrétisées à court et moyen termes».

De son côté, le mouvement Al Islah a insisté sur «la nécessité de revoir le système des lois» relatives aux politiques écono-

miques et de garantir la transparence dans le traitement avec tous les opérateurs, tout en investissant dans le capital intellectuel. Le mouvement Al Islah entend réhabiliter l'environnement économique à travers la réforme du système financier, lutter contre la corruption administrative, assurer un climat d'affaires adéquat et encourager les secteurs économiques prioritaires, à l'instar des secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Le développement local, notamment dans les zones d'ombre et éloignées, et la poursuite du processus institutionnel à travers l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), comme gage de stabilité, ont constitué les principaux points abordés par les intervenants vendredi soir dans le cadre de la campagne électorale des législatives du 12 juin. A Sidi Bel-Abbès, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a indiqué que son parti présentait un «programme complémentaire susceptible de relancer le développement local à travers l'ensemble des régions du pays». La campagne électorale pour les législatives du 12 juin 2021 s'est poursuivie hier, pour la 10^{ème} journée consécutive, avec un programme chargé pour les formations politiques : le président du parti El-Moustakbel Abdelaziz Belaid, a animé un meeting à Dar El-Beida (Alger) ; le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina à Skikda et à Souk Ahras ; le secrétaire général du parti FLN, Abou El Fadhl Baadji, à Djanet et Tamanrasset ; le président du Parti El Fadjr El Djadid,

Après une semaine Une logistique rodée

La campagne électorale en vue des législatives du 12 juin prochain va monter en cadence avec plus d'intensité durant sa deuxième semaine. La logistique est non seulement rodée mais maintenant mieux «alimentée» en moyens financiers indispensables pour répondre aux exigences de cette campagne électorale qui sans être trop dépensière, doit faire face à des charges incompressibles. Cela est particulièrement valable pour les listes indépendantes dont les candidats sont souvent issus de la société civile. De nombreux panneaux d'affichage sur la plupart des sites qui leur ont été consacrés, sont restés inutilisés, comme cela a été noté à Alger. Cela concerne aussi bien les espaces dédiés aux formations politiques que ceux réservés aux indépendants.

Cela n'est, semble-t-il, pas dû au manque de moyens financiers. Certains ont fait le choix de retarder l'affichage pour laisser le temps aux citoyens de s'habituer à cette ambiance de campagne électorale et éviter la dégradation des affiches. Mais, autre constat remarquable : peu d'affiches ont été déchirées, ce qui devrait encourager les formations politiques et les candidats à utiliser les panneaux durant la deuxième semaine de la campagne. Quoi qu'il en soit, les affiches sont sur les réseaux sociaux fortement exploités dans cette campagne électorale qui a pour la première fois accordé à l'espace virtuel une grande importance dans la communication avec les électeurs. Des professionnels de la communication estiment que ce procédé, moins coûteux, peut avoir un plus grand impact que des affiches ou un meeting avec moins de difficultés financières et logistiques. Une simple vidéo peut toucher un plus grand nombre de citoyens, à partir de chez eux, qu'un rassemblement dans un stade de football, expliquent-ils.

Ce mode convient particulièrement aux listes indépendantes qui sont au nombre de 837 sur 1.483 au total. La campagne électorale de proximité à travers des villages et des quartiers est privilégiée par certains candidats. C'est le cas dans la wilaya de Tizi Ouzou où les candidats sont en lice pour les 13 sièges réservés à la wilaya au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN). A Tizi Ouzou, certains candidats ont préféré temporiser avant d'aller à la rencontre des électeurs et révéler leurs programmes. D'autres comptent renforcer leurs sorties, les prochains jours. Ils disposent de 388 espaces répartis à travers tout le territoire de la wilaya, pour animer leurs meetings. Enfin, il y a les candidats qui n'ont pas attendu et ont investi la Toile pour intervenir sur les réseaux sociaux et faire connaître leurs programmes aux électeurs de la wilaya de Tizi Ouzou. **L. A.**

REPÈRE

Beldjoud :

«L'Algérie ne saurait relever les défis majeurs sans une ressource humaine hautement qualifiée»

L'Algérie ne saurait relever les défis majeurs imposés par le contexte international particulier et les exigences de l'édification de l'Algérie nouvelle sans l'existence d'une «ressource humaine hautement qualifiée», a affirmé samedi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 52^e promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA) «Moulay Ahmed Medeghri», lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Mohamed Amin Dramchi, le ministre de l'Intérieur a souligné que l'Algérie s'appropriait à fait face à des «défis majeurs imposés par le contexte international particulier dans lequel nous vivons à l'extérieur et les exigences de l'édification de l'Algérie nouvelle à l'intérieur», ajoutant que ces défis ne sauraient être relevés sans «une ressource humaine hautement qualifiée, ambitieuse et imprégnée des valeurs nationalistes».

Ainsi, l'intérêt particulier accordé à la formation, dira le ministre, est venu en tête des priorités du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui «ne cesse de souligner la nécessité de préparer une élite de cadres nationaux qui s'acquitteront pleinement des responsabilités de demain de façon à élever notre pays au rang des pays pionniers». Dans cette optique, M. Beldjoud a affirmé que son secteur réunira toutes les conditions nécessaires en vue d'une bonne préparation de cette élite et œuvrera également à présenter un programme de formation complémentaire combinant «les connaissances de base de l'administration publique, tels le droit, l'économie, les sciences politiques, le management public et les connaissances techniques comme la gestion des projets et des services publics, la gestion financière, les ressources humaines et les connaissances pratiques acquises grâce aux stages dans les différentes administrations centrales et régionales»

Agence

Tahar Benbaïbeche, à Batna et à Sétif ; le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, à Oum El-Bouaghi et à Khenchela ; la présidente de Tadjamoue Amel el Jazaïr, Fatma-Zohra Zerouati, à Chlef ; le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni à Oran.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Réouverture des frontières

L'Algérie a consacré 238 milliards de DA dont 22,5 milliards de DA pour les vaccins

Les mesures prises par les autorités du pays pour permettre aux Algériens de rentrer au pays, notamment, le dispositif mis en place pour la réouverture partielle des frontières ce 1^{er} juin, pointé du doigt par la communauté nationale établie à l'étranger qui réclame l'allègement des dites mesures de prévention contre la Covid-19, ont été décidées suivant un ensemble de paramètres qui sont mis ensemble pour aboutir à ces mesures.

Principalement, pour reprendre le Professeur Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, la prise en compte des aspects purement techniques et médico-sanitaires mais aussi les aspects logistiques, sécuritaires, de transport, etc. De plus, a-t-il poursuivi, l'Algérie n'est pas le seul pays à mettre des restrictions d'entrée sur son territoire. «Sur les 221 territoires dans le monde, seulement 6 ont ouvert complètement leurs frontières, 110 sont fermés et 106 ouverts partiellement avec des restrictions», a-t-il dit. Le confinement obligatoire s'explique, a pour sa part, estimé le Professeur Salim Nafti, ancien chef de service de pneumologie au CHU Mustapha Pacha d'Alger, par l'importance de ne laisser aucune faille dans le dispositif sanitaire. «Il y a une phase d'incubation, il peut y avoir de faux négatifs et de faux positifs parmi les sujets aux tests PCR négatifs», a-t-il dit, faisant remarquer que la mesure de confinement reste



■ Pr. Salim Nafti : «Même vacciné, on peut faire une forme modérée qui reste transmissible». (Photo : D.R)

une recommandation de l'OMS. Même les personnes vaccinées sont concernées par ses restrictions, car les personnes vaccinées peuvent être porteuses de virus, a-t-il poursuivi, rappelant que la vaccination est une mesure préventive et non curative. «Même vacciné, on peut faire une forme modérée qui reste transmissible». De son côté, le ministre des Finances a révélé que l'Algérie a déboursé face à la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19), entre moyens de lutte et de protection, acquisition de vaccins, mesures de solidarité et de soutien, une enveloppe financière de l'ordre de 238 milliards de dinars dont 22,5 milliards de dinars pour l'acquisition des vaccins. C'était lors de l'installation d'un

groupe de travail chargé d'évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur le plan financier et économique. «En plus de l'enveloppe consacrée à l'acquisition des vaccins anti-Covid-19, l'Etat a déboursé 9,5 milliards de dinars dans le cadre du rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger et 271 millions de dinars au titre des actions de solidarité internationale», a-t-il indiqué. Les autorités du pays a-t-il poursuivi, avaient décidé de prendre des mesures exceptionnelles pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens et des entreprises économiques en instaurant des procédures fiscales simplifiées, ainsi qu'en rationalisant les dépenses publiques et en accordant des avantages et des subventions

aux entreprises en difficulté. Précisant que l'Algérie avait acquis des équipements de protection avec 17,7 milliards de dinars, octroyé des allocations exceptionnelles pour les travailleurs de 99,2 milliards de dinars, et entrepris des opérations de solidarité et des aides financières pour les familles et les travailleurs exerçant des professions libérales vulnérables à 73,1 milliards de dinars. Avant-hier vendredi, l'Algérie a enregistré 272 nouveaux cas de contamination au Coronavirus Covid-19, 7 nouveaux décès et 192 guérisons alors 26 personnes sont en soins intensifs, en réanimation, a rapporté le ministère de la Santé dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Rabah Mokhtari

Marches hebdomadaires du Hirak

Empêchées à Alger et dans les autres wilayas, tenues à Tizi Ouzou et Béjaïa

Les marches hebdomadaires du mouvement populaire, le Hirak, ont été empêchées à Alger et dans les autres wilayas du pays à l'exception de Tizi Ouzou et Béjaïa où les manifestations ont eu lieu, suivant les images diffusées sur les réseaux sociaux par des médias locaux. Pour la troisième semaine consécutive, les autorités ont déployé d'impressionnants dispositifs des forces de l'ordre à Alger et dans les autres villes, à l'exception de Tizi Ouzou et Béjaïa, où les manifestants ont pu marcher. A Tizi Ouzou et Béjaïa, les foules des grands jours étaient au ren-

dez-vous. Les manifestants ont réitéré leurs revendications de changement de système, l'instauration d'un Etat de droit et de démocratie et la libération des détenus d'opinion et exprimé leur rejet des élections législatives prévues le 12 juin prochain dont la campagne électorale a débuté depuis 10 jours. Promettant, au passage, de poursuivre la lutte. Selon des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, quelques dizaines de manifestants ont improvisé des marches à Alger, notamment au niveau des quartiers d'El Harrach (banlieue Est) et Ain Beniane (banlieue Ouest). Une manifestation similaire a été également enregistrée à Bordj Ménéaïel, à l'Est de la wilaya de Boumerdes. Pour ce 119^{ème} vendredi du mouvement populaire, le Hirak, la marche hebdomadaire a été empêchée au centre-ville de la capitale Alger, quadrillé, pour la circonstance, par un impressionnant dispositif policier déployé au niveau des rues où se déroulaient

habituellement les marches. Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a, pour sa part, signalé des arrestations à Alger, Bordj Ménéaïel, Bouira, Jijel et Tlemcen. Des centaines de manifestants avaient été arrêtés, plusieurs dizaines ont été placés sous mandat de dépôt ou condamnés à de la prison ferme. Avant-hier vendredi, la même source, le CNLD a fait état de 187 détenus d'opinion répartis sur 32 wilayas. Rappelons qu'au début du mois en cours, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a informé dans une note que les marches hebdomadaires du mouvement populaire, le Hirak, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès des services compétents, mentionnant notamment les noms des responsables de l'organisation de la marche et des heures de son début et de sa fin, de l'itinéraire et des slogans à lever, conformément à la loi.

R.M.

MAE
Sabri Boukadoum :

«Considération et respect pour la Libye»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, samedi à Alger, que la diplomatie algérienne n'a ménagé aucun effort et s'est mobilisée avec tout ce dont elle dispose comme capital et force d'influence au double plan régional et international, afin que la Libye retrouve sa place au sein du Maghreb arabe, en Afrique et dans le concert des Nations. «Tous les Algériens veulent, pour plusieurs raisons, respect et considération à la Libye. Comment pouvons-nous oublier ce que le peuple libyen frère avait apporté comme soutien matériel et moral à la Glorieuse Guerre de libération nationale ? Comment ne pas se remémorer avec fierté «les deux batailles d'Issine», le 3 octobre 1957 et le 25 septembre 1958, où le sang libyen s'est mélangé au sang algérien, dans une image des plus suprêmes de sacrifice et dans un sens des plus nobles de la foi en un destin commun des deux peuples ?», a indiqué M. Boukadoum dans une allocution à l'ouverture du Forum économique algéro-libyen à Alger. Sur la base de ces sens nobles et valeurs communes, poursuit M. Boukadoum, «l'Algérie ne pouvait pas, alors que la Libye, pays frère, traversait une grande épreuve, être spectatrice. L'Algérie a répondu présente à l'appel de la fraternité et du devoir de voisinage, d'autant plus que la diplomatie algérienne s'est mobilisée avec tout ce dont elle dispose comme capital et force d'influence au double plan régional et international, afin que la Libye retrouve sa place au sein du Maghreb arabe, en Afrique et parmi les Nations». «L'Algérie a initié, alors que certains en ont omis et d'autres ont éprouvé des difficultés, l'accueil de tous les belligérants libyens, toutes tendances confondues, en vue de les rapprocher et chercher des solutions consensuelles que les Libyens mettront en place par eux-mêmes, à même de mettre leur pays à l'abri des expansionnismes et ingérences étrangères qui guettent les richesses et les atouts de son peuple», a indiqué le chef de la diplomatie algérienne. «L'Algérie a, ainsi, soutenu toutes les démarches et les initiatives internationales sérieuses et sincères qui visent à arrêter la fitna en Libye, dont le processus de Berlin et la conclusion de l'accord politique libyen sous l'égide des Nations unies», a rappelé le ministre. M. Boukadoum a réitéré, à l'occasion, «le soutien entier de l'Algérie aux efforts des Autorités libyennes, en l'occurrence, le Conseil présidentiel et le Gouvernement de l'union nationale (GNA), en vue de rétablir la stabilité politique et sécuritaire en Libye, concrétiser la réconciliation nationale entre l'ensemble du peuple libyen, unifier et renforcer les institutions de l'Etat, en prélude à la tenue d'élections générales libres et intégrées qui préservent l'intégrité et l'unité du territoire libyen et mettent la Libye sur les rails de la reconstruction, de la prospérité et de la croissance».

Agence

BRÈVE

Conseil des ministres

Le Président Tebboune préside aujourd'hui la réunion périodique du Conseil des ministres

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, présidera aujourd'hui la réunion périodique du Conseil des ministres, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces Armées présidera, aujourd'hui, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'adoption de nombre d'exposés et de projets d'ordonnances portant sur les secteurs de la Justice, de l'Agriculture, des Ressources en eau et de la Culture, en sus d'autres décisions», précise le communiqué.

Agence

Le succès de la ZLECAf est lié à l'engagement de chaque pays membres

L'Algérie met les bouchées doubles !

Depuis son entrée en activité au mois de janvier dernier, plusieurs analystes s'interrogent sur la viabilité financière de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et sur la capacité des 55 pays membres à produire les ressources indispensables à son fonctionnement et à la réalisation des objectifs fixés préalablement par l'Union africaine (UA).

Egalement sur l'engagement et la disposition des pays partenaires à déboursier davantage pour promouvoir l'intégration africaine. Des défis à relever en urgence. A commencer par la mise en place d'une stratégie nationale efficace devant faciliter la circulation des marchandises facilement et éliminant progressivement les barrières douanières et fiscales. Définir les règles d'origines pour lutter contre la contrefaçon et le monopole des multinationales. Sans un cadre juridique prédéfini, il serait difficile de surveiller et de contrôler les marchandises en circulation. L'Algérie entend accélérer sa stratégie d'investissement en Afrique et profiter de l'opportunité qu'offre ce portail commercial et impliquer les opérateurs économiques nationaux (publics et privés), notamment, les PME. Elle a procédé, dans cette perspective à la ratification de l'Accord de la ZLECAf et la mise en place d'une stratégie nationale adéquate. Développer la transformation industrielle afin de s'affranchir de sa dépendance à l'étranger et œuvrer davantage pour la solidité et la résilience financière de ce bloc commercial seraient les défis les plus difficiles à relever, en raison du contexte socio-économique et politico-sécuritaire de la majeure partie des pays membres de la ZLECAf. Egalement passer outre le blocage institutionnel qui peut ralentir les



Le continent africain est en train de construire son propre marché commun où chaque pays membre compte s'ériger en hub logistique ou économique, (Photo : DR)

échanges intra-africains. Malgré ces obstacles, le continent africain est en train de construire son propre marché commun où chaque pays membre compte s'ériger en hub logistique ou économique, conformément aux ambitions de leur feuille de route. Ceci dit, pour construire des aires de co-émergence et stimuler la croissance extérieure, ils doivent engager les moyens humains, techniques et logistiques adéquats à travers la sensibilisation des entrepreneurs africains sur les enjeux et les impliquer davantage dans la mise en œuvre du pacte de libre-échange continental. L'Algérie a commencé à informer et sensibiliser les opérateurs économiques nationaux de toutes activités confondues sur l'opportunité d'accéder au marché africain à travers la ZLECAf qui peut jouer un rôle de détonateur de l'investissement durable, notamment, industriel et agricole. Il faudrait, par ailleurs, pour faciliter l'accès de ces entrepreneurs au marché africain fixer les règles d'origine, et ce, en plus de la sup-

pression des droits de douane (90%) et l'éradication de la bureaucratie qui peut ralentir la libre circulation des personnes et des marchandises. Le retard dans l'élaboration de la stratégie nationale de chaque pays membres impacte l'entrée en vigueur effective de la ZLECAf et crée les paradoxes qui divisent les spécialistes financiers africains sur la réussite de ce projet. Certains experts n'hésitent pas à pointer la faiblesse et le manque de vision stratégique de certains pays membres estimant que la ZLECAf ne peut «profiter à ces pays dont l'économie dépend des importations et exportations de matières premières brutes». Sceptiques, ils pensent que ce bloc commercial profitera aux grandes multinationales occidentales qui «exploitent et transfèrent les matières premières», sans oublier le lien étroit qui lie les pays africains aux pays occidentaux via les accords de coopération bilatéraux et multilatéraux. Certes, la ZLECAf offre une opportunité inégalée au continent africain, mais avant

tout, il faudrait concevoir une véritable alliance pour surpasser les paradoxes et le libérer de sa dépendance au financement extérieur, à l'instar de l'Union africaine dont le financement est dépendant à plus 80% de l'extérieur. In fine, l'aboutissement de ce projet exige la mise en place d'une véritable politique d'industrialisation par chaque pays africain. Renforcer les liens de coopération entre les pays africains et s'affranchir des rivalités politiques pour relever le défi sécuritaire afin de promouvoir un cadre d'échange commercial intra-africain solide, inclusif et prospère. Encourager, en parallèle, la création de zone franche entre les pays africains pour multiplier les opportunités, les offres d'emplois, le rendement, la productivité et les gains. L'Algérie prévoit, dans ce sillage, la création de plusieurs zones franches. Un projet de loi relatif à la création des zones franches sera prochainement présenté au Gouvernement, selon le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

Samira Takharboucht

ALGÉRIE-LIBYE

Forum

Le secteur privé appelé à contribuer à la complémentarité économique

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a invité samedi les hommes d'affaires, algériens et libyens, à contribuer efficacement à jeter les bases solides d'une complémentarité économique entre les deux pays selon les capacités concurrentielles et les avantages préférentiels de chaque pays pour un partenariat gagnant-gagnant. Dans une intervention à l'occasion de l'ouverture du Forum économique algéro-libyen, M. Rezig a estimé que cet événement est «une opportunité pour l'investissement et la relance de projets communs pour les opérateurs économiques des deux pays», ajoutant que le secteur privé, qui contribue efficacement aux taux de croissance, «pourrait être le moteur le plus approprié pour une complémentarité économique solide entre l'Algérie et la Libye».

Ces rencontres, précisera-t-il, visent à «établir un véritable partenariat, créateur de richesse commune et de postes d'emploi» et à élargir les espaces régionaux pour qu'ils soient une source de développement à moyen et long termes. Et d'ajouter que la large participation des opérateurs économiques des deux pays à ce forum représentait une nouvelle affirmation de «la conscience commune» quant à l'importance des défis auxquels est confronté l'avenir des peuples et des économies des pays de la région. Le ministre du Commerce a également souligné l'importance d'approfondir «la relation politique privilégiée avec la Libye, pays frère» qui doit être renforcée, insiste-t-il, par «un processus de développement économique intégrée, notamment au regard des circonstances géopolitiques actuelles». Le premier responsable du secteur du Commerce en Algérie a indiqué que les perspectives d'échanges commerciaux algéro-libyens, qui «s'inscrivent dans une nouvelle dynamique fondée sur de bonnes relations économiques et commerciales», nécessitent un investissement efficace qui comprend l'ensemble des secteurs et des domaines pouvant être exploités, y compris celui des services comme la numérisation, les télécommunications, la formation et l'éducation, ainsi que les services pétroliers, le gaz et l'électricité. Pour M. Rezig, la réussite de ce partenariat est tributaire d'un «accompagnement tangible et pragmatique» des hommes d'affaires de l'Algérie et de la Libye, à commencer par la réactivation du rôle du Conseil d'affaires mixte algéro-libyen à travers le rôle institutionnel de la Chambre de commerce et d'industrie dans les deux pays. A ce titre, il a affirmé que les opérateurs libyens «seront les bienvenus en Algérie, afin d'implanter et de faciliter leurs projets économiques dans divers domaines». Rappelant que les relations économiques algéro-libyennes ont connu au cours des trois dernières années «une nette amélioration» en termes de volume d'échanges commerciaux qui a atteint 59 millions USD en 2020, contre près de 31 millions USD en 2018, M. Rezig a estimé que le volume d'échanges commerciaux entre les deux pays reste faible par rapport aux capacités que recèlent les deux pays frères.

Agence

Le projet panafricain achevé à 90%

La transsaharienne, un facteur incontestable de développement socio-économique

En dépit des défis sécuritaires dans la région du Sahel (Mali et Nord du Niger), l'Algérie est plus que jamais motivée pour mener jusqu'au bout le titanique projet panafricain, la route transsaharienne. Le projet entre dans sa dernière ligne droite avant sa mise en exploitation. Dans ses déclarations données à la radio nationale, le secrétaire général du Comité de liaison de la Route Transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi, a indiqué que «le projet de la route a été achevé dans sa globalité à 80%», précisant que «la Transsaharienne est en voie de parachèvement sur les 20% restants qui sont divisés entre 10% en cours de travaux et 10% encore à l'état de piste».

L'Algérie figure parmi les plus importants et gros contributeurs à la réalisation de la route Transsaharienne Alger-Lagos (Nigeria) et devra traverser six pays (Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria), lesquels représentent 25% de sa population. Cette route est considérée comme un multiplicateur d'investissement, acteur de croissance et pourvoyeur écono-

mique. Ce projet devra renforcer ainsi la compétitivité commerciale et le flux des échanges économiques entre les pays africains qui viennent d'ouvrir un espace de libre-échange commun (ZLECAf). Cette route représente un atout économique pour la performance durable et stimuler l'emploi. Selon les récentes déclarations du ministre des Travaux Publics et des Transports, Kamel Nasri, l'état d'avancement de ce chantier de plus de 4.000 km est estimé à plus de 90%. L'Algérie compte, par ailleurs, transformer cette transsaharienne en autoroute et ériger une «pénétrante autoroutière qui reliera l'infrastructure au port en eaux profondes de Djen Djen, situé à 350 km à l'Est d'Alger», selon l'APS. Ce qui facilitera l'acheminement des marchandises vers le marché africain.

Le projet arrive dans sa phase finale. L'Algérie a accordé une enveloppe «de 300 milliards de dinars (2,6 milliards de dollars) du budget de l'Etat au projet de la Route Transsaharienne depuis le début de sa réalisation», selon le ministre de tutelle.

Il a bénéficié, également, du soutien financier de la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres partenaires au développement de ce méga projet lancé, pour rappel, à la fin des années 1960. «L'axe Alger-Lagos, connu sous le nom officiel de «Transafricaine 2» fait partie du réseau des 10 principales routes transafricaines. Elle dessert actuellement 37 régions, 74 centres urbains pour 60 millions d'habitants», selon l'APS. L'Algérie vise, à travers ce projet, booster les échanges économiques africains en général et méditerranéens en particulier. Cette route offre d'importantes opportunités aux pays partenaires pour renforcer les échanges commerciaux, notamment, au sein de la ZLECAf, mais elle pourra faire face, selon les experts, à la menace sécuritaire (Mali et Nord du Niger). L'Algérie œuvre depuis des mois pour apaiser les tensions politiques dans ces pays afin de ramener la paix dans la région et lancer les projets économiques panafricains, en attente.

Samira Tk

INFO EXPRESS

**Oum El-Bouaghi
Arrestation de 2 individus, saisie d'une quantité de comprimés de psychotropes et d'une arme blanche prohibée**

Poursuivant les opérations dans le cadre de la lutte impitoyable contre les réseaux criminels impliqués dans le trafic de psychotropes, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté d'Oum El Bouaghi ont procédé à l'arrestation de 2 individus en possession d'une quantité de psychotropes et d'une arme blanche prohibée. L'affaire a été traitée à la suite d'exploitation des informations crédibles faisant état que 2 individus à bord d'un véhicule s'apprêtaient à écouler la drogue dans le milieu juvénile. Après des investigations approfondies et une souricière mise en place, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 2 narcotrafiquants, à bord d'un véhicule dans la ville de Oum El Bouaghi. La fouille minutieuse a permis aux enquêteurs la découverte de 77 comprimés de psychotropes, une arme blanche prohibée de catégorie 6 et une somme d'argent constituant les revenus de la vente de la drogue. Présentés le 27/5/2021 devant les instances judiciaires, les 2 mis en causes doivent répondre à leurs actes pour les chefs d'inculpation, détention illégale de produits pharmaceutiques qui portent atteinte à la santé publique dans le cadre d'un réseau criminel organisé, activité illégale, utilisation de véhicule et port d'arme blanche.

A.Remache

Meskiana (Oum El-Bouaghi)

Saisie de boissons alcoolisées, des armes blanches et des cartouches de chasse

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité multiforme en milieu urbain, les éléments de la brigade de lutte anti-stupéfiants et ceux de la recherche et d'intervention (BRI), relevant de la Sûreté de wilaya d'Oum El-Bouaghi ont récemment procédé à la saisie de boissons alcoolisées, des armes blanches et des cartouches et ont arrêté par la même occasion un individu inculpé dans cette affaire.

Après exploitation d'informations faisant état du signalement d'un individu habitant la ville de Meskiana qui avait transformé son domicile en local pour la vente de bouteilles de spiritueux, les policiers, qui ont dressé un plan de sécurité, ont procédé à la perquisition du lieu en question et, sur autorisation, ont découvert pas moins de 930 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes natures



et contenances de marque locales et étrangère, 3 grands frigos, une épée de fabrication artisanale de 80 centimètres, un couteau de marque Okapi et 94 car-

touches de chasse de calibre 12 millimètres dont 20 cartouches non utilisées. Présenté le 25/5/2021 devant le tribunal de Meskiana, le mis en cause âgé de 32 ans doit

répondre de son acte. Notons que la marchandise saisie a été remise aux services concernés.

A.Remache

#NhabekYema : Mobilis célèbre la fête des mères

Mobilis célèbre la fête des mères en organisant durant trois jours, du 28 au 30 Mai 2021, un jeu-concours sur les réseaux sociaux de Mobilis, sous l'hashtag #NhabekYema. Le concours est ouvert à toute personne fan des pages officielles (Facebook, Instagram, Twitter) de Mobilis. Les participants doivent partager leurs meilleures images en relation avec la fête des mères, sur leurs profils respectifs en mode public, en ajoutant l'hashtag #NhabekYema, et en taguant la page officielle de Mobilis, pour être éligible. Le participant a le droit de concourir par une seule publication.

Les images partagées devront respecter les conditions suivantes :

- Une photo d'un cadeau pour la maman ;
- Une image d'un éloge dédié à la maman ;

- Une image d'un hommage dédié à la maman ;
- Une photo selfie avec la maman ;
- Une image d'un dessin significative pour la maman ;
- Autre image ou photo créative en relation avec la fête des mères.

Une sélection des quinze (15) meilleures publications ayant collecté le plus de j'aime, seront choisis et se verront offrir les récompenses suivantes :

- 05 smartphones haut de gamme ;
 - 10 puces prépayées avec 10 Go internet par mois, valables 12 mois ;
- Pour participer au jeu concours, il suffit de visiter les pages officielles de Mobilis sur:
- Facebook : <https://www.facebook.com/MobilisOfficielle>
 - Twitter: https://twitter.com/ATM_Mobilis
 - Instagram : <https://www.instagram.com/mobilis.dz>



Bonne chance à tous nos participants.

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Palestine

L'ONU lance une enquête sur les atteintes aux droits humains par l'entité sioniste à Ghaza

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a lancé jeudi une enquête internationale sur les atteintes aux droits humains commises dans les territoires palestiniens occupés depuis avril, mais aussi sur les «causes profondes» des tensions.

L'Autorité palestinienne voit dans la décision du Conseil des droits de l'homme de l'ONU «un pas en avant» dans la protection des droits humains des Palestiniens alors que le mouvement de la résistance palestinienne Hamas a «salué» cette décision. Plus tôt, la Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, avait soutenu devant le Conseil, réuni en session extraordinaire, que les récentes frappes israéliennes sur Ghaza peuvent constituer des crimes de guerre «s'il s'avère» que les civils ont été touchés «sans distinction».

Elle avait indiqué ne pas avoir vu de preuve de la présence de groupes armés ou d'action militaire dans des bâtiments visés par l'entité sioniste à Ghaza, une des justifications de l'entité sioniste pour les détruire. Mme Bachelet avait également souligné que les tirs de milliers de roquettes du mouvement islamiste palestinien Hamas «ne font pas de distinction entre les objets militaires et civils, et leur utilisation constitue donc une violation manifeste du droit humanitaire international». La réunion, qui portait sur les atteintes aux droits humains dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Al Qods-Est, et en Israël, était organisée à la demande du Pakistan, en tant que coordinateur de l'Organisation de la coopération islamique, et des autorités palestiniennes.

Une résolution adoptée avec 24 voix pour, 9 contre et 14 absentions, lance une «commission d'enquête internationale indépendante et permanente» chargée d'examiner les atteintes au droit international humanitaire et aux droits de l'homme ayant abouti aux récentes tensions israélo-palestiniennes.



L'Autorité palestinienne a qualifié de «minorité amoralisée et du mauvais côté de l'histoire» les pays opposés à la résolution. Du 10 au 21 mai, 254 Palestiniens ont été tués par des frappes israéliennes dans la bande de Ghaza, parmi lesquels 66 enfants et des combattants, selon les autorités locales. En Israël, les tirs de roquettes depuis Gaza ont fait 12 morts dont un enfant, une adolescente et un soldat, d'après la police.

La portée de la résolution dépasse largement le récent conflit

Le texte demande que la commission étudie «toutes les causes profondes des tensions récurrentes, de l'instabilité et de la prolongation du conflit, y compris la discrimination et la répression systématiques fondées sur l'apparte-

nance nationale, ethnique, raciale ou religieuse». L'enquête doit se concentrer sur l'établissement des faits et collecter les preuves et éléments qui pourraient être utilisés dans le cadre de poursuites judiciaires et, dans la mesure du possible, identifier les coupables pour qu'ils puissent être jugés. Le ministre des Affaires étrangères palestinien Riyad al-Maliki, qui s'est adressé à l'assemblée en ligne, a accusé l'entité sioniste d'avoir instauré «un régime d'apartheid basé sur l'oppression du peuple palestinien» et son «déplacement forcé».

Il a revendiqué «le droit (des Palestiniens ndlr) de résister à l'occupation» et a affirmé que «les colons doivent être mis sur la liste des terroristes».

C'est la première fois que le Conseil met sur pied une commission d'enquête

avec un mandat sans durée fixée à l'avance.

Le mandat d'autres commissions, comme celle sur la Syrie, doit être renouvelé tous les ans.

Certains pays, comme la France, ont déploré que le mandat de la commission soit «trop large» et son objectif «trop indéterminé», mais la résolution a recueilli un large soutien auprès des pays africains et latino-américains. L'entité sioniste est le seul pays avec un point fixe à l'ordre du jour de chaque session du Conseil. Neuf des trente sessions extraordinaires organisées par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU depuis sa création en juin 2006 ont porté sur l'entité sioniste.

R.R

Ministre d'Etat allemand

Le Maroc utilise sa jeunesse comme «monnaie d'échange politique»

Le ministre d'Etat allemand chargé de l'Europe, Michael Roth, a regretté l'utilisation des jeunes «sans perspectives» par le Maroc comme «monnaie d'échange politique», soulignant, dans la foulée de la crise migratoire de Ceuta, que l'Union européenne (UE) «ne doit pas permettre qu'elle soit soumise à un chantage». Dans un entretien au journal El Pais, le ministre d'Etat allemand, a indiqué que «l'UE aide des pays comme le Maroc à donner une perspective à leurs jeunes, à créer des emplois. Mais j'ai l'impression que les jeunes sans perspectives deviennent une monnaie d'échange politique pour les dirigeants». «C'est cynique. L'UE ne doit pas permettre qu'elle soit soumise à un chantage», a-t-il fustigé.

En ce sens, tout en exprimant sa consternation devant les images de Ceuta, le responsable allemand a estimé qu'«un pacte européen sur la migration et

l'asile est plus urgent que jamais». «Ce dont nous avons besoin en toute urgence, c'est d'une politique européenne commune en matière de migration et d'asile. Nous devons garder la question en tête. Et nous ne devons pas permettre à certains Etats membres de fermer les yeux ou de refuser catégoriquement de trouver une solution».

M. Michael Roth a salué l'initiative du Premier ministre italien, Mario Draghi, qui a voulu inscrire la question des migrations à l'ordre du jour de l'un des prochains sommets européens. «Nous sommes en retard sur les réformes fondamentales de la politique de migration et d'asile», a-t-il jugé.

Près de 8.000 migrants sont arrivés la semaine dernière dans l'enclave de Ceuta, dont 4.000 ont été renvoyés au Maroc, selon les chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur. En réaction à cette arrivée

massive de migrants, des enfants pour la plupart, la ministre espagnole des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadrice marocaine en Espagne, Karima Benyaich pour lui exprimer le «mécontentement» des autorités espagnoles. La brusque arrivée de ces milliers de migrants dans l'enclave, rendue possible par la passivité des contrôles frontaliers côté marocain, a provoqué également une crise sans précédent entre l'Union européenne et le Maroc. De nombreuses personnalités, organisations, partis politiques à travers le monde ont condamné l'utilisation par le régime marocain de la carte migratoire à des fins politiques. L'ONG Amnesty international a dénoncé l'utilisation par le Maroc des migrants comme «des pions» dans le cadre de l'échiquier politique «moribide» avec l'Espagne.

R.R

contribution

Face à la crise mondiale et de vives tensions budgétaires et sociales entre 2021/2024 Certains ministres doivent avoir un langage de vérité



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Le monde traverse une crise inégalée où selon le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, le chômage et l'exclusion sociale tend à s'étendre au niveau planétaire, touchant surtout les pays les plus vulnérables. Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle, avec une dette publique qui explose, (98% du PIB mondial en 2020 contre 84% en 2019), la Covid-19 a alourdi la dette mondiale de 24.000 milliards de dollars en 2020. Selon l'OIT au total en 2020, on a enregistré des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial atteignant 114 millions d'emplois si l'on compare à 2019. En termes relatifs, les pertes d'emplois ont été plus élevées chez les femmes (15%) que chez les hommes, et chez les jeunes travailleurs (8,7%), par rapport aux travailleurs plus âgés. Et l'économie mondiale selon le FMI, devrait connaître une croissance de 5,5% en 2021, puis de 4,2% en 2022, ne devant revenir au niveau de 2019, qu'en 2022 sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du Coronavirus. En Algérie, contrairement aux propos du ministre des Finances et le rapport du FMI de mars 2021 le confirme, nous assisterons pour 2021, avec moins d'intensité qu'en 2020, à la détérioration des indicateurs économiques et sociaux (décroissance du PIB, baisse des réserves de change, inflation, chômage) dont l'extension de la sphère informelle liée à la logique rentière.

Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis et par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale.

2.-Qu'en est-il des perspectives de la relance économique en 2021/2022 ? L'effet d'anticipation, d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet désastreux sur toutes les sphères économiques et sociales, avec comme incidences l'extension de la sphère informelle et sur le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, si elles veulent éviter la faillite, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée.

Pour atténuer les tensions sociales, il faudra pour plusieurs années un taux de croissance reposant sur une nouvelle politique socio-économique, entre 8/9% afin d'insérer 350 000/400 000 emplois additionnels par an qui s'ajoute aux taux de chômage actuel. L'appréciation du dinar ou sa dépréciation sera fonction du taux de croissance réel, des indicateurs macro financiers et économiques, de la stabilité juridique, institutionnelle et politique, les élections législatives étant prévues en juin 2021.

Or, l'économie risque d'être en berne durant tout le premier semestre 2021, avec des résultats pas avant fin juin 2021, les investisseurs potentiels attendant la politique du nouveau gouvernement expliquant dans bon nombre de secteurs des accords d'intention qui n'engagent pas juridiquement le signataire, et non des contrats définitifs. Restent pour 2021, deux solutions, l'endettement extérieur, ou la dépense publique via la rente des hydrocarbures devant distinguer la partie dinars avec une dette publique via la planche à billets qui risque d'exploser et la partie devise influant sur le niveau des réserves de change.

Avec l'épidémie du coronavirus et les restrictions d'importation sans ciblage, selon les organisations patronales, plus de 70% d'entreprises sont en difficultés, fonctionnant à moins de 50% de leurs capacités. Quant aux projets comme le fer de Gara Djebilet et du phosphate de Tébessa hautement capitalistique, montant de l'investissement dépassant 15 milliards de dollars pour uniquement ces deux projets, selon l'ex-ministre de l'Industrie (source APS décembre 2020) qui n'en sont actuellement qu'aux intentions, comme rappelé précédemment, un memorandum n'étant pas un contrat définitif.

Le seuil de rentabilité, sous réserve de trouver un partenaire de renom, ces deux filières étant contrôlées au niveau du marché mondial par quelques firmes demandent du temps. Si les projets sont lancés en

2022 au moins 5/7 ans, soit 2027/2029, donc ne devant pas attendre des entrées de devises avant cette date, alors que le monde économique aura profondément changé, et pour les projets PMI/PME leur seuil de rentabilité se fera dans deux à trois ans. Le dernier rapport de janvier 2021 de la CNUCED, conséquence de la crise mondiale, montrant une baisse substantielle des IDE notamment vers le Maghreb et l'Afrique. Quant aux start-ups, prestataires de services, elles ont besoin d'un marché et d'un environnement concurrentiel, leur efficacité serait nulle à terme sans la dynamisation du tissu productif, l'élévation du niveau de qualification, et une efficacité des institutions nous retrouvant dans le même scénario des nombreuses faillites des projets de l'ANSEJ. Il s'agira impérativement de maîtriser de la dépense publique, des coûts et la lutte contre les surfacturation et la corruption. Transparency International dans son rapport de janvier 2021 pour 2020, l'Algérie a été classée 104^e place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100.

Selon cette institution, internationale, une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1 000 milliards de dollars en devises entre 2000/2019, avec une importation, de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars pour un taux de croissance dérisoire de 2/3% en moyenne alors qu'il aurait dû être entre 9/10% et une sortie de devises de 20 milliards de dollars en 2020 pour une croissance négative selon le FMI de 6%. Mais soyons réalistes, entre 2021/2025, comme pour les années passées, 98% des recettes en devises avec les dérivées dépendront toujours des hydrocarbures, nécessitant, une nouvelle politique énergétique axée sur l'efficacité et la transition énergétique devant fusionner le ministère de l'Energie et celui de la transition énergétique pour plus de cohérence.

Il s'agit d'entrevoir un nouveau management de Sonatrach dont la production en volume physique est en baisse, Sonatrach ayant signé des mémorandums qui ne sont pas des contrats définitifs, ayant attiré que peu d'investisseurs potentiels sur le terrain devant revoir l'actuelle loi des hydrocarbures.

Selon l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), publiés dans son rapport mensuel le 12 mars 2021, la production algérienne de pétrole a atteint 878 000 barils en février 2021 contre 874 000 barils par jours en janvier, contre plus de 1,5/1,2 million de barils entre 2007/2010. En fonction des dernières décisions de l'OPEP+ et ses alliés d'augmenter son niveau actuel de production de 350 000 barils par jour, en mai et juin, puis de 450 000 b/j en

juillet, avec une part fixée à l'Algérie de 11 000bj en mai et 14 000 barils/j en juin, à un cours moyen de 60 dollars le baril (la moyenne en 2021 devant fluctuer entre 60/65 dollars le cours du 7 avril, 12h GMT étant de 63,30 dollars le Brent et 59,82 dollars le Wit, pouvant descendre en dessous de 60 dollars en cas de non retour à la croissance de l'économie mondiale), nous aurons une recette additionnelle fluctuant entre 660 000 et 840 000 dollars, un montant faible, l'Algérie profitant peu de la hausse récente des prix. Mais ne jamais oublier que 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel dont le cours est passé de plus de 10 dollars le MBTU en 2009/2013 à moins de 2,70 dinars le MBT entre 2018/avril 2021 (bourse-7 avril 2021, 2,640 dollars le MBTU).

En conclusion, l'Algérie, pays à très fortes potentialités, est un acteur stratégique de la stabilité de la région euro-méditerranéenne et africaine (A. Mebtoul Africapresse, Paris avril 2021). Bien que selon le FMI, le PLF-2021 fonctionne sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars, l'Algérie possède des marges de manœuvre où selon le rapport du FMI de mars 2021, la dette publique globale s'établit à 51,4% du PIB en 2020 contre 45,6% en 2019 avec une dette publique intérieure de 50,8% en 2020 contre 45% en 2019 et une dette extérieure faible de 0,6% du PIB contrairement à ses voisins du Maghreb. Pour être un acteur actif, l'Algérie a besoin de profondes réformes de son système politique et socio-économique, tenant compte de l'innovation destructrice, en ce monde turbulent et instable, marquée par la transition énergétique et numérique (voir A. Mebtoul, revue internationale Euro Money Londres, intervention au Caire 1999, Les réformes en Algérie et le jeu des acteurs internes et externes reproduit dans l'ouvrage réformes et démocratie Casbah Editions 2005 520 pages).

Un discours de vérité, sans dénigrement s'impose si l'on veut redresser l'économie algérienne qui a d'importantes potentialités, pas en 2021 mais entre 2024/2025, si les projets sont mis en œuvre, en 2021 et bien mûrés devant s'inscrire dans la logique des valeurs internationales.

Cela implique de s'éloigner des pratiques rentières du passé où les réformes doivent être menées par des réformateurs qui ont besoin d'une base sociale active et qui trouveront des résistances des conservateurs des tenants de la rente.

Cela n'est pas une question d'âge mais de mentalités et de convictions pouvant trouver un jeune formaté à l'ancienne culture rentière soviétique. En bref, il faut que le gouvernement dise la vérité au président de la République, car face à la crise mondiale et une économie rentière depuis de longues décennies, les réformes déplaçant des segments de pouvoir assis sur la rente, avec de vives tensions budgétaires et sociales entre 2021/2022.

INFO EXPRESS

**Alger
Journée de sensibilisation contre les dangers de la route**

Il ne se passe pas une journée sans que les routes algériennes ne fassent des victimes. Le facteur humain reste en tête des causes à l'origine de ces drames. L'excès de vitesse est le principal mauvais comportement des conducteurs. Pour lutter contre ce fléau, les directions générales de la Sécurité nationale et de la Protection civile organisent, ce samedi à Alger, une nouvelle journée porte ouverte pour sensibiliser sur la prévention contre les accidents de la route, en milieu urbain. Au programme de cette journée, des conférences et des actions de sensibilisation sur terrain. «Un stand sera installé sur la promenade des Sablettes à Alger, pour sensibiliser les usagers de la route à travers des informations et des dépliants», explique le commissaire principal, Rachid Ghazli, contacté par la Chaîne III de la Radio algérienne.

R.R

Oum El-Bouaghi

Nécessité de réduire les importations d'ail et valoriser le produit national

Les intervenants au cours d'une rencontre régionale organisée jeudi à Ain M'lila (Oum El-Bouaghi), relative à la culture de l'ail, ont souligné «la nécessité de réduire les importations d'ail et accorder de l'importance au produit national».

Au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part des producteurs d'ail et des opérateurs économiques des wilayas d'El Oued, Mila, Annaba, Médéa, Skikda et Oum El Bouaghi, le directeur chargé de la protection des végétaux et du contrôle technique au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Rabah Filali, a indiqué que le ministère de tutelle «œuvre à accompagner cette filière et soutenir les différentes opérations liées à son développement».

«Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris des mesures et mis en place des mécanismes pour permettre aux agriculteurs de travailler à l'aise et leur assurer également des facilitations, s'agissant de la transformation et l'exportation de l'ail», a ajouté M. Filali. Cette rencontre régio-



nale s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (2020-2024) portant sur plusieurs axes comme la relance et la valorisation de la production agricole, l'accompagnement

des agriculteurs et la mise à leur disposition de tous les moyens nécessaires pour réaliser une production dans de bonnes conditions, a-t-il encore ajouté. Pour sa part, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des

viandes (ONILEV), Mohamed Kharroubi, a abordé dans son intervention les «prémices de l'exportation de l'ail après la concrétisation d'une autosuffisance en la matière».

Dans ce cadre, le même responsable qui a indiqué que l'Algérie importait durant les années précédentes 13.000 tonnes d'ail destinés à la consommation et de l'ail de semence pour un montant de 16 millions de dollars, a salué les «efforts consentis par les agriculteurs et les opérateurs activant dans cette filière pour la concrétisation de l'autosuffisance au profit du consommateur algérien».

Les agriculteurs ont soulevé, à cette occasion, des préoccupations et des contraintes entravant, selon eux, le développement de cette filière comme l'insuffisance du soutien financier aux agriculteurs, le problème du stockage et la commercialisation des produits et revendiqué également l'ouverture de l'exportation.

Ont pris part à cette rencontre organisée par la direction locale des services agricoles (DSA) en collaboration avec la Chambre d'agriculture d'Oum El Bouaghi, le directeur de la Régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, le président du Conseil national interprofessionnel des filières ail et oignon, Boudjemaâ Hansali, en plus de plusieurs acteurs de la filière de l'ail.

R.R

R.R

Laghouat L'école de formation paramédicale sera érigée en Institut

L'école de formation paramédicale de Laghouat sera érigée en Institut de formation paramédicale afin de lui permettre d'«élargir les profils de formation du personnel paramédical», indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre à l'issue de la réunion du gouvernement.

«Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière relatif au projet de décret exécutif érigeant l'école de formation paramédicale de Laghouat en institut de formation paramédicale», souligne le communiqué.

Selon la même source, «le projet de texte érige l'école de formation paramédicale de Laghouat en institut de formation paramédicale, à l'effet de lui permettre d'élargir les profils de formation du personnel paramédical».

Le Premier ministre a exprimé, à l'occasion, sa «satisfaction» des «résultats positifs» enregistrés suite à l'entrée en vigueur des conventions signées entre les



cliniques privées d'accouchement et les organes de la sécurité sociale.

«A la suite de la présentation de ce texte, le Premier ministre a rappelé l'engagement du Gouvernement à œuvrer rigoureusement et de manière continue à l'amélioration des prestations sanitaires offertes

aux citoyens et a noté avec satisfaction les résultats positifs enregistrés suite à la mise en place, dès le début de l'année 2020, du dispositif de conventionnement établis entre les cliniques privées d'accouchement et les organes de la sécurité sociale (CNAS et CASNOS)», ajoute le

communiqué. «Ce dispositif a permis une meilleure prise en charge des accouchements et la diminution de la pression sur les services de maternité des établissements publics de santé», soutient la même source.

Tizi-Ouzou

Vers l'actualisation des formations des Instituts agricoles

«L'actualisation des formations des Instituts agricoles figurait au cœur des travaux d'un atelier portant restitution et validation des programmes actualisés de formation initiale et du répertoire des formations qualifiantes tenu à Tizi-Ouzou», a-t-on appris, vendredi, des organisateurs.

Organisé les 26 et 27 mai derniers, l'atelier avait regroupé, au sein de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS-Montagne) de Boukhalfa (banlieue Ouest de Tizi-Ouzou) des formateurs d'instituts de différentes wilayas du pays, dont Aïn Témouchent, Djelfa, Guelma, Timimoune et Alger, a indiqué à l'APS le directeur de l'Établissement hôte, Hocine Meziani. A l'issue des travaux de cet atelier, les participants avaient ainsi proposé l'élaboration d'une fiche pour la formation initiale, continue et qualifiante pour les niveaux d'adjoints techniques agricoles (ATA), techniciens et techniciens supérieurs (TS), devant être formés par les instituts agricoles, à compter de la prochaine session de formation.

Les fiches de formation devraient inclure, entre autres les conditions d'accès, la durée de formation, le mode de formation et les formateurs.

Les participants ont également défini les modules communs à tous les niveaux de formation (ATA, techniciens et TS), dont les cultures générales, le machinisme agricole, la zootechnie générale et les travaux pratiques. Les matières de spécialisations seront quant à elle arrêtées par chaque institut, selon sa spécialisation et la vocation de la région qu'il couvre, a-t-on indiqué. Initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'atelier visait la mise en place de solutions d'adaptation pédago-



gique des formations en fonction des catégories à former». Présidé par le directeur de la formation de la recherche et de la vulgarisation (DFRV) Farid Harouadi et le sous-directeur de la formation, Hamid Ould Youcef, l'atelier visait également uniformiser les référentiels de formation par métiers, la rédaction des fiches descriptives des formations, l'élaboration d'un répertoire des formations (actuelles et futures) proposées par les établissements de formation et l'élaboration d'un système d'information pour l'actualisation de ce répertoire, a précisé à l'APS M. Ould

Youcef. Cet atelier se présentait comme continuité des travaux de réflexion et de production amorcés lors des séminaires pédagogiques tenus à l'ITMAS de Guelma et celui de Aïn Témouchent, avec cette fois-ci, l'implication de différents instituts techniques des filières, a-t-il rappelé. Des programmes de formation initiale actualisés et enrichis par l'introduction de nouveaux modules de formation tels l'entrepreneuriat agricole, l'agriculture biologique, la labellisation, le smart agriculture et les énergies renouvelables, ont été proposés dans le cadre de cet atelier, a-t-il fait savoir.

M. Ould Youcef a, par ailleurs, indiqué que les établissements de formation du secteur agricole dont le statut date de 1973) seront transformés en instituts technologiques spécialisés en formation agricole et assureront la formation de trois niveaux (TS, Technicien et ATA). Ils assureront également les activités de vulgarisation agricole et de recherche appliquée dans le domaine agricole en collaboration avec les instituts techniques et de recherche du secteur et des structures de l'enseignement supérieur (écoles, universités), a fait savoir M. Ould Youcef.

R.R

Aïn Témouchent

Les anciens Scouts musulmans honorés

La mouhafadha des anciens Scouts musulmans (SMA) de la wilaya de Aïn Témouchent a organisé, hier, une collation pour célébrer la Journée nationale du scout sous le slogan «Fi khadmatik watani» (À votre service ma patrie), qui coïncide avec le 80^{ème} anniversaire de la mort du chahid Mohamed Bouras, leader du scoutisme en Algérie.

Cette fête a été abritée au niveau de la maison de la culture de Aïn Témouchent, en présence des cadets et cadettes enrôlés dans les 21 sections d'anciens scouts musulmans actifs à travers le territoire témouchentois.

En amont, une exposition illustre l'histoire du scoutisme depuis sa création dans le monde et en Algérie, les activités et réalisations à l'échelle de la wilaya. Le premier groupe de scout a vu le jour à Aïn Témouchent en 1940 et plusieurs des enfants sont tombés en martyrs au champ d'honneur pour la l'indépendance du pays.

Selon Belahcene Saïd et Benzina Zengui, chefs des trois groupes Belhadj Bouchaïb, Amal Hay Moulya Mustapha et Falah, ont exposé leurs activités durant l'année 2020 dont on en cite les campagnes de sensibilisation contre les dangers de la pandémie de Covid-19, la circulation routière et les motocyclettes, la lutte contre le tabagisme, la drogue et le nettoyage des plages.

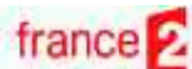
Cette association non gouvernementale et apolitique mérite tous les éloges, car elle accomplit avec dévouement et abnégation des efforts pour l'éducation morale, civique et religieuse des enfants en leur inculquant le nationalisme, au moment où d'autres institutions ont peiné pour la formation d'une génération ayant le sens du nationalisme et défendant les principes et idéaux de la République algérienne pour laquelle des milliers de braves hommes et femmes patriotes ont sacrifié leur vie.

S Djelloul





- 12.00 Les douze coups de midi
- 13.00 Journal
- 13.55 L'île aux secrets
- 15.35 Mystère à Salem Falls
- 17.00 Météo
- 17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
- 18.15 Les plus belles vacances
- 19.00 Journal
- 19.20 Demain nous appartient
- 20.55 Petits plats en équilibre
- 21.00 Météo
- 21.05 Retour chez ma mère
- 23.35 Esprits criminels



- 12.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.45 La p'tite librairie
- 15.05 Je t'aime, etc.
- 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.40 Vélo club
- 19.20 N'oubliez pas les paroles
- 20.00 Journal
- 21.00 Ouh là l'Art!
- 21.05 La forme de l'eau
- 23.15 Jack Reacher



- 10.55 Desperate Housewives
- 11.45 Desperate Housewives
- 12.00 Le journal
- 13.30 En famille
- 14.00 Notre histoire d'amour
- 16.00 Incroyables transformations
- 17.25 Mieux chez soi
- 18.45 Le journal
- 20.05 Capital
- 20.25 E=M6
- 20.30 Enquête exclusive
- 21.05 Capital
- 23.05 Enquête exclusive



- 06.30 Boule et Bill
- 06.42 Boule et Bill
- 07.09 Ludo
- 07.00 Garfield & Cie
- 08.05 Boule et Bill
- 08.30 Boule et Bill
- 09.20 Les as de la jungle à la rescousse
- 10.50 Ensemble c'est mieux !
- 11.20 La nouvelle édition
- 11.25 Météo
- 11.55 Journal
- 12.45 Météo
- 12.50 Rex

- 13.55 Rex
- 14.25 Rex
- 15.05 Le Renard
- 16.45 Personne n'y avait pensé !
- 17.10 Questions pour un champion
- 20.00 Météo
- 20.05 Agatha Raisin
- 21.05 Agatha Raisin
- 22.35 Agatha Raisin



- 20.30 Journal
- 21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
- 21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
- 22.54 Le journal
- 23.25 Chef.fe.s de brousse



- 15.00 Un dîner presque parfait
- 16.55 Un dîner presque parfait
- 17.50 Un dîner presque parfait
- 18.50 Un dîner presque parfait
- 21.05 Lara Croft : Tomb Raider
- 23.20 Encore heureux



- 16.50 Late Night
- 19.15 L'info du vrai
- 20.13 L'info du vrai, le mag
- 20.48 La boîte à questions
- 20.52 Groland le zapoï
- 21.01 La Gaule d'Antoine
- 21.07 A couteaux tirés
- 21.59 The Head
- 22.52 American Horror Story
- 23.34 American Horror Story



- 18.57 Dédale meurtrier
- 20.35 Hollywood Live
- 20.50 A Kingsman : services secrets
- 22.54 Argo



- 13.05 Entrée libre
- 13.40 Le magazine de la santé
- 14.35 Allô, docteurs !
- 15.40 Suricates superstars
- 19.45 Arte Journal



- 20.55 Géométrie de la mort
- 21.45 Géométrie de la mort
- 22.35 Monstre sacré
- 23.25 Khibula



- 19.25 Quotidien, première partie
- 20.10 Quotidien
- 21.10 La maison du bonheur
- 21.15 13 novembre
- 23.20 13 novembre



- 09.00 Les contes des 1001 darkas
- 13.50 Maigret
- 19.43 TPMP : première partie
- 20.42 Touche pas à mon poste !
- 21.57 Balance ton post ! L'after
- 22.57 Balance ton post ! L'after
- 23.35 Balance ton post ! L'after



- 20.00 Les as de la jungle à la rescousse
- 20.10 Une saison au zoo
- 20.40 Une saison au zoo
- 21.05 La p'tite librairie
- 21.40 Les hors-la-loi de la nature
- 22.35 Les hors-la-loi de la nature



- 19.57 Sciences/Fiction
- 20.35 Hollywood Live
- 20.50 The Dark Knight : Le chevalier noir
- 23.16 Green Lantern



- 17.45 Eurosport News
- 20.00 Ethias Cross 2020/2021
- 20.55 Eurosport News
- 21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
- 22.00 Les rois de la pédale
- 23.30 Eurosport News
- 00.05 Ethias Cross 2020/2021

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya : Blida
Daira : Boufarik
Commune : Guerrouaou
N.I.F : 098469279175600

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément à la disposition de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 10/2021 insère sur Les quotidiens Nationaux : الحور et La nouvelle République du 12/04/2021 et le BOMOP, relatif au Projet:

-Revêtement Route Hai Sidi Aissa et Oued Khemis.

Qu'après l'évaluation et analyse des offres du 24/05/2021, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	NIF	Note technique	Montant de l'offre	Délais de réalisation	Observation
Revêtement Route Hai Sidi Aissa et Oued Khemis	ETPH kadi mohamed Rue boaggersi el baraa-tessila el moudje-alger	176092608517115	68.00	15 986.400.00 DA	02 mois et 15 jours	le moins disant

Un délai de dix (10) jours est accordé à compter de la date de parution du présent avis pour d'éventuels recours. Conformément aux dispositions de l'article N° 82 du décret présidentiel ci-dessus.

Pour les autres soumissionnaires intéressés peuvent rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Conformément à la disposition de l'article N° 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Nouvelle République / 30/5/21 / ANEP 2116009822

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Jijel

Daira de Taher

Commune de Taher

Direction construction urbanisme et travaux

NIF : 0999 1805 9007 807

Avis d'attribution provisoire

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret Présidentiel 15/247 en date du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Taher, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 04/2021 publiés dans les quotidiens « Essalam » en date du: 21/03/2021 et « La Nouvelle République » en date du :21/03/2021 portant le projet suivant :

•ETUDE ,SUIVI ET REALISATION RACCORDEMENT DES LOGEMENTS SOCIAUX BENI METRANE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, LOT: REALISATION.

Vu le procès-verbal de la commission d'ouverture des offres en date du 30/03/2021 et la commission d'évaluation des offres en date du 10/05/2021. Le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Nom de l'entreprise titulaire du projet	NIF	Montant	Délai de réalisation	Critère de choix
ETUDE ,SUIVI ET REALISATION RACCORDEMENT DES LOGEMENTS SOCIAUX BENI METRANE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, LOT: REALISATION.	MERABET HOCINE	198118053148341	16 457 961,80 DA	04 mois	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contactant durant l'évaluation technique et financière peut consulter son offre dans un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis. Un délai de (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour une éventuelle réclamation au niveau de la commission des marchés compétente, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux conformément à l'article 82 du décret Présidentiel 15/247 en date du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Nouvelle République / 30/5/21 / ANEP 2123002259

**SOUTIEN FINANCIER
AUX PROJETS
CULTURELS
ASSOCIATIFS**

**OUVERTURE D'UNE DEUXIÈME
SESSION**

Le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture d'une deuxième session de l'opération de soutien financier aux projets culturels et cinématographiques associatifs pour le compte du deuxième semestre de l'année 2021, indique un communiqué du ministère.

Cette nouvelle session s'inscrit dans le cadre des aides financières annuelles accordées par le ministère de la Culture et des Arts aux associations et coopératives culturelles, précise le communiqué. Les associations et coopératives intéressées par ce soutien doivent soumettre leur dossier de candidature durant la période allant du 27 mai au 20 juin inclus via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts <https://e-servicesculture.dz/projets-associatifs/>. Les détails du dossier à fournir et des conditions d'éligibilité à cette aide financière sont également disponibles dans la plateforme.

R.C.

**ACTIVITÉ DE
PROMOTEUR DE
SPECTACLES ET STATUT
DES THÉÂTRES**

**DEUX PROJETS DE DÉCRETS
RELATIFS EXAMINÉS**

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présenté lors de la réunion du Gouvernement, présidée mercredi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, deux projets de décrets relatifs aux modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels et artistiques et au statut type des théâtres, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement, réuni par visioconférence, a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts relatif à deux projets de décrets exécutifs, l'un fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels et artistiques et l'autre portant statut type des théâtres. Le premier projet de texte fixe les conditions et modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels, en abrogeant les dispositions prévues par le Décret exécutif n° 06-218 du 18 juin 2006 et ce, afin d'assurer la conformité avec les dispositions du Décret exécutif n° 13-140 du 10 avril 2013 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales non-sédentaires. Le second projet de texte, fixe, quant à lui, le statut type des théâtres en remplaçant l'appellation de «théâtre régional» par «théâtre public», il introduit également le concept de contrat de performance en matière de gestion et permet au secteur privé d'investir dans les structures théâtrales.

R.C.

Toponymie

Des noms communs devenus toponymes composés

Parmi d'autres noms propres qui nous sont plus ou moins familiers, il existe des toponymes, noms de villes ou de régions qui suscitent beaucoup d'interrogations ; il existe d'autres noms peu communs parce qu'ils sont composés ou de formation originale. On a ajouté pour les former un nom commun à un nom propre, sinon à un autre nom commun ou à un adjectif qualifiant, c'est le cas par exemple de Sidi Bou Baghla, Oued Fodda, Ighzer Amokrane.

Pour illustrer quelques ensembles

Les noms commençant par Oued, extrêmement nombreux en Algérie ont dû s'imposer d'eux-mêmes par l'existence d'oueds à l'endroit indiqué. Quand on parle de Oued Djemaâ, il s'agit d'une petite localité habitée par un nombre variable de familles et l'endroit choisi comme lieu d'habitation, se trouve à côté d'un oued bien en crue en hiver et près duquel se tenait un marché en plein air, une fois par semaine.

Dans la tradition ancestrale, à chaque jour de la semaine on pouvait aller dans l'ancien temps à dos d'âne, au marché pour lequel on choisissait à bord d'un oued. Mais même s'il n'y avait pas de marché, le nom composé est choisi pour l'oued, quand l'appellation «oued» désigne simplement une vallée sèche au fond de laquelle il y avait peut-être un cours d'eau dont personne ne se souvient. Près d'El Harrach, il y a un endroit appelé Oued Ouchaïah signifiant oued asséché où peut-être n'ayant jamais eu d'eau dans son pseudo-lit. Ces noms propres composés existent ailleurs, dans les grands pays, pour désigner des conurbations étendues sur de grandes superficies comme Rio de Janeiro qui dit signifier en espagnol «rivière jaune». Cette appellation rappelle celle de Rio de Oro choisi par les colonisateurs espagnols au Sahara occidental : Rivière dorée ; «Buenos Aires» dans sa forme composée, a certainement un sens hors du commun pour une capitale. On ne peut pas savoir le nombre de noms composés et commençant par Oued en Algérie, il en existe dans toutes les wilayas. Il serait intéressant de les inventorier pour en étudier l'histoire, ou dans le cadre des investigations en lexicologie, pour un mémoire de recherche universitaire portant sur le thème.

Création lexicale des noms propres composés

Ce ne pourrait être qu'un travail d'investigation exaltant tant c'est lié à l'histoire, à la sémantique et à la dérivation lexicale. Cependant, l'étude est d'autant plus enrichissante qu'elle englobe d'autres noms composés commençant par «Aïn» qui sont les plus nombreux. Comme les noms préfixés par «oued», les «Aïn» sont porteurs de marques d'histoires et d'une longue histoire. Dans un village, on a



Il nous a semblé utile d'en parler, compte tenu de l'origine parfois lointaine des noms propres composés, sinon de leur histoire et de leur contenu sémantique.

donné à une fontaine le nom de celui qui a aménagé un bassin en guise d'abreuvoir pour les animaux et installé des robinets pour le remplissage des ustensiles à la consommation domestique. Beaucoup de villes se sont construites autour d'une source d'eau potable sans laquelle il n'y aurait pas eu de vie : Aïn Defla et Aïn Temouchent, chefs-lieux de wilaya ont été formés par l'ajout du préfixe nominal «Aïn» à un nom propre de chose ou de personne : «Defla» et «Temouchent» ont en eux-mêmes chacun sa signification. Chaque nom est un cas particulier comme Aïn Sefra où Sefra désigne la couleur jaune, donc c'est la source à la couleur jaune. Aïn Bessem ne doit pas être comme Aïn Ouessara, du moins en apparence, comme Aï Lechiakh. Et que d'exemples méritant une étude approfondie qui obligerait à remonter loin dans l'histoire ! On ne va pas trop s'attarder sur les «Aïn» pour parler des noms de lieux commençant par «Souk», il y en a tellement qu'on ne peut pas tous les aborder. Cependant, il faut parler des plus importants comme Souk Ahras, Souk el Tenine, Souk el Had qui ont une longue histoire, du moins pour le premier de ces trois, nom de wilaya, dont les origines remontent à la période bien antérieure à l'arrivée des colonisateurs romains. Il existe une diversité de noms de villes ou de régions liés à des péripéties importantes de

notre passé comme Borj Bou Aréridj, chef-lieu de wilaya, Bordj Badji Mokhtar, Bordj Menaiel qui sont les plus connus car il y en a d'autres particulièrement intéressants à tous égards, c'est le cas des noms commençant par «Oum», Oum El Bouaghi, Oum Touboul... Beaucoup d'autres toponymes sont d'origine berbère comme Ighil Tasselent, Agouni Bouafir, Tizi N'koulal. C'est d'une richesse immense ces toponymes que les jeunes d'aujourd'hui ont le devoir de connaître pour rentrer en plein dans l'anthropologie ou l'anthroponymie.

De quelques toponymes hors du commun

Quelquefois, c'est le hasard qui conduit à faire porter un nom à un lieu : ville, village, cité, région. C'est à force d'appeler un quartier, champs, cité urbaine, que le nom propre est adopté. Un quartier de village a gardé son nom original ; «Les Grenadiers» peut-être que des grenadiers ont été plantés-là, ont produit des fruits, et le nom composé a été adopté définitivement. C'est comme «Les Asphodèles» à Alger, nom pluriel et composé précédé d'un article comme «Les Palmiers», cité ancienne devant dater d'une période ancienne. Ça et là, on trouve des noms hors du commun, à l'exemple de Chelghoul el Aïd qu'on appelait pendant la période coloniale sous le nom composé : «Châteaudun du Rhummel. On ne

peut pas se permettre d'expliquer le sens de «Chelghoum» tant il y a eu d'explications et qu'on peut être induit en erreur. C'est comme Tassala el merdja, qui nous indique qu'il s'agit d'une localité urbaine située en zone de marécages, mais Tassala reste énigmatique tant son sens peut être variable. «Khemis» est une composante de noms composés très récurrente ; deux exemples peuvent aider à comprendre. Ainsi, dans Khemis el Khechna et Khemis Miliana, les deux noms semblent être des indicateurs de lieux commerciaux, des marchés comme espaces d'échanges. Un peu partout dans les wilayas, on retrouve «Khemis» seul ou associé à un autre nom avec la même signification ou non. Si on devait tenir compte de la facilité avec laquelle on attribue un nom à une cité, on peut dire que les toponymes sont le fait d'habitudes sociales. Quelquefois, par ironie ou moquerie, on choisit une appellation à une cité urbaine, à un village, quelquefois même c'est un surnom qu'on leur choisit par comparaison métaphorique. Ainsi, on a coutume d'appeler «Dallas» une petite cité dont les maisons sont construites sous différentes formes et la population est très diverse par la fonction, le comportement, la tenue vestimentaire. Il n'y point d'unité dans les usages, l'habitat.

Abded Boumediene

JM Oran-2022

Le dernier virage amorcé à une année de l'événement

➔ Plus qu'une année sépare la ville d'Oran du grand rendez-vous sportif qu'elle s'apprête à accueillir, à savoir la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévue du 25 juin au 5 juillet 2022, annonçant le lancement du compte à rebours de l'événement.

Du coup, les bouchées doubles sont mises et la préparation de cette manifestation, que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire après avoir organisé à Alger l'édition de 1975, passe désormais à la vitesse supérieure. Reportés pour une année supplémentaire à cause de la crise sanitaire mondiale (Covid-19), les JM d'Oran sont toujours perçus comme étant une aubaine pour marquer le retour du sport algérien sur le devant de la scène internationale.

Un défi de taille que les pouvoirs publics ont accepté de relever en déployant d'énormes moyens financiers, matériels et humains, afin que la capitale de l'Ouest soit fin prête pour accueillir des milliers de sportifs et accompagnateurs de 24 pays des deux rives de la Méditerranée.

Avant une année de la manifestation, les préparatifs ont atteint un stade avancé, notamment en matière d'infrastructures sportives. Un véritable effort a été consenti dans ce registre, et commence à donner ses fruits sur le terrain, permettant à Oran de s'offrir un parc d'équipements sportifs aux normes internationales, à même de permettre à la ville d'aspirer à abriter à l'avenir des épreuves de haut niveau, toutes disciplines confondues. Le premier responsable du secteur au niveau de la wilaya, Yacine Siafi, est le premier à afficher sa satisfaction de l'évolution des préparatifs des JM, surtout au niveau des différents chantiers lancés aussi bien en



Plus qu'une année sépare la ville d'Oran du grand rendez-vous sportif. (Photo > D. R.)

matière de réhabilitation des anciens équipements sportifs qu'en termes de réalisation de nouveaux œuvres.

La rénovation des infrastructures touche à sa fin

A ce propos, rien que pour les opérations prises en charge par la direction de la jeunesse et des sports, leur nombre avoisine la quinzaine d'équipements, a fait savoir le responsable de cette instance.

«Il s'agit d'anciennes infrastructures réservées à la compétition officielle lors des JM qui ont subi de larges travaux de réaménagement et de mise à niveau leur ayant permis de disposer désormais des normes internationales à tous les niveaux», a expliqué Yacine Siafi. Il a également affiché sa satisfaction quant à la cadence des travaux y prévalant en dépit de la propagation, depuis plus d'une année, du coronavirus qui a freiné plusieurs secteurs d'activités.

Malgré cet handicap de taille, le taux d'avancement des travaux dans pratiquement tous les équipements concernés par la rénovation ont atteint «entre 85 et 90%», a informé le même responsable, soulignant que certains chantiers sont déjà achevés, tels que le Palais des sports Hammou-Boutelilil, le complexe de tennis de «Hai-Essalem» et le centre équestre Antar-Ibnou Cheddad à Es-Senia. Même l'institut de la formation des

cadres des sports à Aïn El Turck a tiré profit de l'organisation à Oran des prochains JM pour bénéficier de grands travaux de rénovation au niveau de ses différents équipements sportifs. Une enveloppe de 300 millions DA a été ainsi débloquée pour la réhabilitation de cette importante infrastructure qui sera utilisée comme lieu d'entraînement des athlètes participant aux JM grâce à ses nombreuses unités dédiées aux différents sports collectifs et individuels.

Outre les nombreuses infrastructures sportives ayant fait ou faisant toujours l'objet de travaux de rénovation, la ville d'Oran s'apprête également à s'offrir un complexe olympique sportif d'envergure, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran). Après de longues années d'attente, cet important ouvrage sportif est sur le point d'être réceptionné. Déjà, les travaux au niveau du stade de 40 000 places sont pratiquement achevés. Tout indique que cet acquis de taille soit inauguré en juin prochain à l'occasion d'un match amical que la sélection algérienne des joueurs locaux devrait livrer sur son excellente pelouse en gazon naturel.

La totalité du complexe livrée en septembre

Parallèlement à cela, les travaux touchent également à leur fin au niveau du stade d'athlétisme relevant du même complexe, en attendant les deux autres unités de ce site, à savoir

la salle omnisports (6 200 places) et le centre nautique composé de trois piscines, dont deux olympiques. La réception de ces équipements est prévue pour le mois de septembre prochain, date retenue également pour la livraison du village méditerranéen, situé à quelques kilomètres du nouveau complexe olympique, et dont la capacité d'accueil est de 4 200 lits.

Et pour ne rien laisser au hasard, le comité d'organisation des JM, dont le directeur général n'est autre que l'ancien champion algérien de natation, Salim Iles, a programmé plusieurs événements expérimentaux, pour bien «huiler» la machine.

L'opération est déjà entrée en vigueur. Le dernier événement en date auquel a participé le comité en question dans son organisation a été la première étape du premier championnat d'Algérie de triathlon, tenu vendredi passé au complexe des Andalouses (Aïn El Turck), un événement jumelé avec la troisième édition du triathlon nord-africain.

Les préparatifs vont également bon train sur le plan organisationnel, à travers les réunions mensuelles avec le comité international des JM qui se tiennent en visioconférence, a affirmé Salim Iles, assurant que les 12 commissions relevant de son comité ont «bien avancé chacune dans son domaine, suscitant la satisfaction des membres du comité international», s'est réjoui Salim Iles.

Et si tout baigne dans l'huile sur le double plan infrastructurel et organisationnel, il n'en demeure pas moins qu'un grand travail attend les concernés en matière de promotion des Jeux. Un volet qui accuse un retard relatif, selon le premier responsable du comité d'organisation, conscient de la nécessité de mettre les bouchées doubles pour refaire ce retard, d'autant qu'il s'agit d'un volet très important à ne pas négliger pour assurer la réussite de cette manifestation régionale.

R. S.

ESS

L'entraîneur Kouki suspendu un match ferme

➔ L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif Nabil Kouki, a écopé d'un match de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) pour «mauvais comportement envers officiels», a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi soir sur son site officiel. De son côté, l'entraîneur-adjoint de l'Entente Delhoum Karim a écopé d'un match de suspension ferme pour «contestation de décision (interdiction du terrain et des vestiaires) plus une amende 30 000 dinars d'amende. La même sanction a été infligée à l'entraîneur-adjoint du CR Belouizdad Bekhti Karim.

Par ailleurs, le joueur du RC Relizane Neche Khaled a écopé de 3 matches de suspension, dont 1 avec sursis, plus une amende de 30 000 dinars, en sus de l'avertissement reçu lors de la rencontre comptabilisé comme simple avertissement «pour voie de fait». Le sociétaire du NA Hussein-Dey

Mohamed Rabie Meftah et du CR Belouizdad Chams-Eddine Nessakh, exclus lors du derby NAHD-CRB (2-2), ont écopé chacun de 2 matches de suspension ferme plus 30 000 dinars d'amende pour «contestation de décision».

Enfin, le CS Constantine, l'Olympique Médéa, le NA Hussein-Dey, et le CR Belouizdad devront s'acquitter d'une amende de 40 000 dinars pour «conduite incorrecte de l'équipe». Le Nasria s'est vu infliger une seconde amende de 50 000 dinars pour «mauvaise organisation», alors que le Paradou AC a écopé d'une amende de 300 000 dinars pour «manque d'hygiène dans les vestiaires des arbitres et de l'équipe visiteuse».

Ces sanctions entrent dans le cadre des affaires traitées par la commission de discipline de la LFP, concernant les matches de la 23^e journée de Ligue 1, disputés mercredi. ■

Tunisie

Kebaiet retient 29 joueurs pour les matchs face à la RDC, l'Algérie et le Mali

➔ Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football Mondher Kebaiet, a dévoilé vendredi, une liste de 29 joueurs, en vue des matches amicaux prévus en juin prochain, a indiqué la Fédération tunisienne sur son site officiel.

La Tunisie jouera ses trois tests de préparation face à la RD Congo, à l'Algérie et au Mali, respectivement les 5, 11 et 15 juin au stade Hamadi-Agerbi de Radès. Ces matches sont venus remplacer les deux premières journées du 2^e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, reportées de juin à septembre, en raison de la pandémie de Covid-19.

La liste enregistre la première convocation des jeunes joueurs évoluant en Premier League anglaise, Omar Reki

et Hannibal Mejri et qui ont choisi de porter le maillot tunisien.

Liste des joueurs :

Gardiens de but : Farouk Ben Mustpha, Moez Ben Cherifia, Moez Hassen, Atef Dkhili

Défenseurs : Ali Abdi, Oussama Hadjadi, Ali Maaloul, Wajdi Kechrida, Mohamed Drager, Adem Bellamine, Omar Reki, Montassar Talbi, Dylan Bronn, Yassine Meriah

Milieux : Hamza Rafia, Naim Sliti, Hannibal Mejri, Seifeddine Khaoui, Anis Ben Slimane, Mohamed Ali Ben Romdhane, Aissa Aidouni, Ferjani Sassi, Elyès Sekhiri

Attaquants : Ali Youssef, Issam Jebali, Sébastien Tounekti, Seifeddine Jaziri, Wahbi Khazri, Youssef Msakni ■

EN DEUX MOTS

Championnat arabe des clubs : l'UAH donne son accord final pour Oran

L'Union arabe de handball a officiellement validé le dossier de candidature de l'ES Arzew pour organiser le championnat arabe des clubs, prévu en octobre prochain, selon une correspondance adressée, mercredi, par cette instance à la Fédération algérienne de la discipline.

Dans cette correspondance, signée par le secrétaire général de l'UAH, Abdellah Ben Abdelaziz Aliane, il est fait état que cette instance a décidé de confier à Oran l'organisation de la 36^e édition du championnat arabe «Fayçal Ben Fahd» (hommes et dames), informant au passage le déplacement, le 14 juin prochain en Algérie, d'une commission de l'UAH en vue d'inspecter les infrastructures sportives et hôtelières concernées par l'événement.

Ladite commission sera présidée par le premier responsable de l'UAH, Ben Abdel Aziz Al Maniaa, et compte dans ses rangs, le président de la FAH, Habib Labane, en sa qualité de membre du bureau exécutif de l'UAH, et Abdellah Ben Abdelaziz Aliane, le secrétaire général de l'instance.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 089711.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Haltérophilie

L'Algérien Brahimi élu au CA de la Fédération africaine

le match à suivre
Tunisie

Kebaier retient 29 joueurs pour les matches face à la RDC, l'Algérie et le Mali

football
ESS

L'entraîneur Kouki suspendu un match ferme

Il reste l'un des plus brillants cyclistes algériens

Malade, Sebti Benzine en quête d'une prise en charge

→ **Sebti Benzine, ce nom ne vous dit peut-être pas grand-chose, mais ceux qui connaissent le cyclisme algérien vous diront que cet athlète reste l'un des plus brillants qu'ait connus l'Algérie durant les années 80. Si nous évoquons cet ancien champion de la petite reine, ce n'est pas pour relater sa carrière, même si cela s'impose pour les annésés, mais c'est surtout par devoir.**

Il est de notre devoir d'attirer l'attention des pouvoirs publics, de la tutelle donc le ministère de la Jeunesse et des Sports, afin qu'ils interviennent, chacun dans sa «spécialité» pour venir en aide à cet ancien cycliste qui se bat contre la maladie, un cancer, pratiquement seul. Cela dure depuis 15 mois environ, c'est ce que nous avons appris de la bouche même de Sebti Benzine que nous avons joint par téléphone, il y a quelques jours et qui a surpris par le fait qu'il se trouve «isolé» lui a écrit les plus belles pages du cyclisme algérien.

Il nous a avoué qu'il avait été contacté par le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Barbari, sans qu'il n'y ait de suite. Cependant, il semblerait que ce dernier n'ait pas les moyens financiers pour prendre en charge Sebti, sachant que le budget de la FAC ne permet pas ce genre de dépenses. Barbari



■ Sebti Benzine en compagnie du DTN de la FAC.

(Photo > D. R.)

qui est sensible à la situation de l'ancien champion s'active pour lui venir en aide. Mais il faut l'avouer, seul le MJS a les moyens de prendre en charge Benzine sachant que ce dernier a besoin d'une prise en charge à l'étranger. Et là, nous sommes dans l'obligation de donner plus de détails sur la situation de l'ancien cy-

cliste, après son accord, étant surpris de ce qu'il nous a lancés, à savoir qu'il avait fait des pieds et des mains pour «arracher» une retraite de 20 000 DA (bien lire vingt milles dinars algériens), soit le SMIG (salaire national minimum garanti). Est-ce une pension digne d'un grand champion ? Peut-il subvenir à ses besoins

et celle de sa famille ? Peut-il faire face aux dépenses imposées par sa maladie ? Il est utile de rappeler, un petit peu, le parcours de cet athlète hors paire.

Plusieurs fois champions d'Algérie, arabe et africain, il a pris part aux championnats du Monde - Contre-la-montre par équipe Hommes qui s'étaient déroulés à Chambéry (France) du 23 au 27 août 1989 avec une honorable 21^e place pour aller ensuite tenter sa chance aux Olympiques de Seoul en 1988, au mois de septembre avec les moyens que les férus de la petite reine connaissent et notamment l'histoire du vélo avec lequel il a pris part à cette importante manifestation.

Champion du tour de Tunisie, d'Algérie... Sebti a honoré comme il se doit son pays, l'Algérie. N'a-t-il pas le droit de bénéficier d'un retour comme cela a été fait pour certains qui ont eu droit à un appareil sanitaire et une prise en charge digne de ce nom ?

Nous osons espérer que son cas sera pris en considération. Aujourd'hui, le MJS devrait être au courant car au dernier appel avec Benzine, il nous avait avoué qu'il n'avait pas contacté la tutelle. Pourquoi ? Ce personnage discret et timide n'a pas l'habitude de s'exposer, encore moins de demander de l'aide, sauf que pour cette fois, il ne peut faire face seul. D'ailleurs, nous avons appris sa maladie par un collègue installé à Doha (Qatar) qui avait lancé l'alerte il y a quelques semaines.

Aujourd'hui, certaines personnes commencent à bouger, certains lui ont rendu visite à Annaba, en attendant une réaction énergique du ministère de la Jeunesse et des Sports comme il l'avait fait avec le défunt gardien de but Samir Hadjaoui. Un enfant de l'Algérie est malade, il a besoin de nous...

Sofiane Gassouma

A voir

■ BeIN Sports 3 : NBA, Hawks - Knicks à 18h

■ RMC Sport 1 : basket-ball, Euroleague masculine à 18h30

La Der
Haltérophilie : L'Algérien Brahimi élu au Conseil d'administration de la Fédération africaine

L'Algérien Abdellaziz Brahimi a été membre du Conseil d'administration de la Fédération africaine d'haltérophilie (WFA), à l'issue du Congrès électoral tenu à Nairobi, au Kenya, en marge des championnats d'Afrique seniors (hommes et dames), qui se poursuivent jusqu'au 31 mai, a révélé vendredi le site de la Fédération internationale d'haltérophilie.

Brahimi, qui était déjà président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, avait occupé durant le mandat écoulé de la Fédération africaine d'haltérophilie le poste de vice-président, un poste qui s'ajoute à ceux déjà occupés à l'Union arabe de la discipline.

Outre l'Algérien, le Conseil d'administration de la Fédération africaine d'haltérophilie (WFA) est composé de Pius Ochieng (Kenya), Robert Rose (Seychelles), Salim Musoke (Ouganda), Ben Nunoo Mensah (Ghana), Alex Randriamanarivo (Madagascar), Poorun Bholah (Maurice), Sami Boussarsar (Tunisie).

Avant l'élection du conseil, les représentants de seize fédérations membres de l'assemblée générale de la WFA ont réélu le Libyen, Khaled Mehalhel pour un nouveau mandat olympique (2021-2024), ainsi que son compatriote Manareddin Eshelli au poste de secrétaire général de l'instance. Le bureau exécutif de la WFA a été complété par

l'élection du Sud-africain Kevin Du Plooy au poste de 1^{er} vice-président, la Camerounais Boukar Tikire, Mahmoud Mahgoub (Egypte), Ahmed Chahnaoui (Maroc) et Chimdi Ejioji (Nigéria) aux autres postes de vice-présidents.

Par contre le nouveau Conseil exécutif de l'instance continentale est constitué des fonctionnaires : le Libyen Almois M. Ben Esmail, du Swazilandais (secrétaire général adjoint), le Swazilandais Horst Saylor (président du comité technique WFA), du Botswana Alex Rankgwe (président du comité de coaching et de recherche WFA) et du Sud-africain Dr Kevin Du Plooy (président du comité médical de la WFA).